Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-200065571-20251215-2025_12_99-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Séance du quinze décembre 2025

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq
A dix-neuf heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	16

Date de la convocation
08/12/2025

Date d'affichage
08/12/2025

Numéro de la Délibération :
2025-12-99

Présents :
Mmes Sylviane AYMÉ, Christine BENOT, Magalie HELLOCO, Corinne LE BIHAN, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU.

M. Nicolas BENOIT, Jean-Robert LAOT, Cyril LE FUR, Lionel LE MADEC, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Philippe RONCE, Ludovic VICENT.

Absents : Gilles du PONTAVICE

Absent(e)s excusé(e)s : Antoine STEVENS a donné pouvoir à Corinne LE BIHAN

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Avis relatif à l'enquête publique portant sur le projet de Parc éolien Les Grands Clos (SEPE) sur les communes de Saint-Mayeux et Saint-Gilles-vieux-Marché

Par arrêté en date du 21 octobre 2025 , le Préfet des Côtes d'Armor a soumis à enquête publique, du 24 novembre au mardi 23 décembre inclus, la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société d'exploitation du parc éolien (SEPE) Les Grands Clos SARL pour le projet de parc éolien Les Grands Clos sur les communes de Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché. Ce parc éolien comprend 3 aérogénérateurs (hauteur totale maximale de 150 m-puissance maximale de 4.2 MW) et 1 poste de livraison.
L'avis du conseil municipal est requis.
A partir de ces éléments et au vu du dossier soumis à consultation pendant l'enquête publique, M. Jean-Robert LAOT ne souhaite pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de ne pas émettre d'avis estimant ne pas avoir suffisamment de compétences pour se prononcer.

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET 22570	